

Procès-Verbal de la séance de Conseil Municipal du jeudi 12 décembre 2024 à 20 heures 30.

En exercice : 15 Présents : 13

Votants: 13+2 procurations

L'an deux mille vingt-quatre,

Et le jeudi douze décembre à vingt heure trente,

Le Conseil Municipal de la commune de CAVILLARGUES (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2121-7 et suivants) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent NADAL, Maire.

<u>Etaient présent(e)s</u>: NADAL Laurent, PLUTINO Antoine, GAS Joelle, FANTON Pascale, LAVASTRE Norbert, REBOULET Franck, TOLETTI Patrick, DOSE Nathalie, JUSTAMOND Mireille, FRENE Eric, FRAC Valérie, JALLIFFIER-ARDENT Catherine, ARNAUD Jérôme

<u>Etaient absent(e)s excusé(e)s:</u> MATHIEU Pierre procuration PLUTINO Antoine, BERTRAND Michèle procuration NADAL Laurent.

FANTON Pascale est élue à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil municipal.

Ordre du Jour de la séance

- Approbation procès-verbal du 21 novembre 2024.
- Participation financière pour une assurance prévoyance
- Autorisation pour l'engagement de dépenses en section d'investissement avant le vote de budget 2025 COMMUNE
- Autorisation pour l'engagement de dépenses en section d'investissement avant le vote de budget 2025 MAISON MEDICALE PLURIDISCIPLINAIRE
- Questions diverses

Après lecture du procès-verbal du conseil municipal du 21 novembre 2024, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

- 1ère Délibération (D2024-043) Participation financière pour une assurance prévoyance

 Le rapporteur, Mr NADAL Laurent expose la délibération au conseil municipal. Aucune remarque, ni question. Approbation à l'unanimité.
- 2ème Délibération (D2024-044) Autorisation pour l'engagement de dépenses en section d'investissement avant le vote de budget 2025 COMMUNE Le rapporteur, Mr NADAL Laurent expose la délibération au conseil municipal. Aucune remarque, ni question. Approbation à l'unanimité.

- 3ème Délibération (D2024-045) – Autorisation pour l'engagement de dépenses en section d'investissement avant le vote de budget 2025 MAISON MEDICALE PLURIDISCIPLINAIRE Le rapporteur, Mr NADAL Laurent expose la délibération au conseil municipal. Aucune remarque, ni question. Approbation à l'unanimité.

Questions diverses

Il est décidé de procéder aux virements de crédits suivant afin d'augmenter le chapitre 66 (charges financières) et de diminuer le chapitre 011 (dépenses générales)
D'augmenter le chapitre 16 (intérêt) et de diminuer le chapitre 21

| BUDGET | SECTION | IMPUTATION | CHAPITRE | MONTANT |
|-----------|----------------|------------|----------|---------|
| PRINCIPAL | FONCTIONNEMENT | 66111 | 66 | + 61 |
| PRINCIPAL | FONCTIONNEMENT | 60633 | 011 | -61 |
| PRINCIPAL | INVESTISSEMENT | 1641 | 16 | +250 |
| PRINCIPAL | INVESTISSEMENT | 2184 | 21 | -250 |

Le solde des virements de crédit réalisés au titre de la fongibilité après cette décision et qui devra être repris dans la prochaine décision de virement de crédits est le suivant

| | Plafonds | Déjà réalisés | Reste |
|----------------|------------|---------------|------------|
| FONCTIONNEMENT | 41 976.37 | 1 261.00 | 40 715.37 |
| INVESTISSEMENT | 121 008.65 | 250.00 | 120 758.65 |

La séance est levée à 20h53

La Secrétaire Pascale FANTON Le maire Laurent NADA